

PAR COURRIEL

Montréal, le 15 février 2019

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-561

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 12 février dernier et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information. Cette demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie d'une décision rendue le 13 décembre 1995, numéro de dossier 003164 (Georgette Soucy et al.).

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que le document demandé peut vous être communiqué. Vous trouverez donc ci-joint une décision rendue par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole le 13 décembre 1995, dossier T-003164.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision